

**L'ARCHER BASSARI OU
LA CHRONIQUE D'UNE ANOMIE ANNONCÉE DANS LES PAYS DU
SAHEL**

Abdoulaye BERTE

Institut de Français pour les Etudiants étrangers (IFE)

Faculté de Lettres et Sciences Humaines

Université Cheikh Anta Diop

Résumé

Le roman policier convient bien à la dénonciation des crimes économiques et des crimes de sang. Modibo Soukalo Kéita a été un des premiers à l'introduire dans la littérature africaine francophone. Il l'a utilisé dans *L'archer bassari* pour fustiger les pouvoirs publics qui profitent de la misère généralisée par la désertification dans les pays du Sahel : ceux-ci, sans vergogne, ont détourné l'aide humanitaire pour s'enrichir et laisser mourir de lentes agonies ceux à qui un tel recours était destiné. L'échec du sommet de Copenhague nous fait comprendre que le réchauffement climatique risque encore de faire des milliers d'autres cadavres en Afrique subsaharienne.

Abstract

Detective Novel would be suitable for the denunciation of the economic and blood crimes. Modibo Soukalo Keita has been the first writer to introduce this genre in African Francophone Literature. He used it in *L'archer Bassari* to denounce the public authorities which took advantage of the extreme poverty generalized by the desertification of Sahelian countries: Shamelessly, they embezzled humanitarian aid to get rich and leave to a slow agony those for whom it was meant for. The failure of the Copenhagen Summit helps us understand that global warming may kill thousands more people in sub-Saharan Africa

Mots-clés en français et en anglais

- Anomie / Sahel / dirigeants / africains / irresponsables
- Anomy / Sahel / african / leaders / irresponsible

Introduction

En cette première décennie du vingt-unième siècle, le monde gémit sous le poids des déchets (principalement les déchets toxiques) et étouffe sous l'effet de serre (le réchauffement climatique). Or, malgré toutes les campagnes médiatiques orchestrées autour du sommet de Copenhague (du 7 au 18 décembre 2009), le rendez-vous planétaire fut un cuisant échec. C'est alors que nous nous sommes rappelés le roman publié par Modibo Soukalo Kéita. L'auteur est de ceux qui, dans les années 1980, tiraient déjà en vain la sonnette d'alarme sur les dangers qui menaçaient le Sahel (la planète terre en général) et par la même occasion il

dénonçait l'inconscience voire l'irresponsabilité de nos dirigeants, eux qui avaient l'impérieux devoir de sauver l'espèce humaine de l'anomie annoncée.

L'attention du lecteur de ce roman est tout de suite attirée par deux points focaux qui ont fait son succès : d'une part l'introduction de cette tendance nouvelle dans la littérature négro-africaine francophone qui aboutit à la technique du roman policier dont l'auteur est un des pionniers et d'autre part la critique des mœurs politiques à laquelle ce dernier s'est livré.

Le sujet a été traité par Kéïta il y a plus de vingt-cinq ans et pourtant il est encore aujourd'hui d'une brûlante actualité.

I / Nouvelle tendance du roman francophone

Un pionnier du roman policier

En son temps Modibo Sounkalo Kéïta, après la parution de *L'Archer bassari*, avait moissonné deux fois des lauriers : le Grand Prix du Syndicat des journalistes et écrivains, puis le Prix des Ecrivains francophones ; c'était en 1984 (cf. l'interview accordée par Kéïta à la romancière guadeloupéenne Maryse Condé « Modibo Kéïta : je dénonce... » in *Africa* N° 169 – février 1985, page 51). Les choix opérés par les jurys sont parfois contestables et contestés. Les décisions du jury Nobel de Stockholm, qui offre les Prix les plus prestigieux du monde, n'échappent pas à la règle. Cependant, les choix qui s'étaient portés sur le roman de Modibo Sounkalo Kéïta nous semblent bien mérités, à plus d'un titre. Ce qui a retenu l'attention du jury et du lecteur à l'époque de la parution du roman c'était sans doute cette nouveauté, cette fraîcheur introduite dans la forme du récit (à savoir le roman policier). A cela s'ajoutaient l'opportunité du sujet traité et la hardiesse du ton dans la dénonciation de certains agissements imputés aux têtes couronnées qui gouvernaient et gouvernent toujours l'Afrique indépendante.

Les premiers romanciers négro-africains francophones ont utilisé, pour leur technique narrative, la structure linéaire du récit ; qu'il s'agisse de ceux de la première génération (la littérature de sublimation de l'homme blanc), de la deuxième (la littérature de dénégation du système colonial) ou de la troisième (la littérature de dénonciation du régime colonial). Après les indépendances africaines s'est imposée la littérature de vitupération des régimes dictatoriaux. Dans la foulée, nombre de nos romanciers ont rompu avec la linéarité du récit. Dans leur narration ils ont utilisé de nouvelles techniques d'écriture qui ont donné du sang neuf au roman négro-africain. Saluons une de ces innovations que nous trouvons sous la plume de Modibo Sounkalo Kéïta.

La composition dramatique (ou en symphonie)

L'Archer bassari se situe donc après la période dite de critique du colonialisme, qui va de son apogée et à son déclin puis à son éradication. L'auteur doit être cité parmi les romanciers qui ont jeté un regard introverti sur leur société, au moment où survenait la valse des coups d'Etat et que sévissaient les régimes dictatoriaux qui ont ensanglanté la face de notre continent. Dans cette œuvre il fustige la corruption et surtout l'injustice érigée en système de gouvernement par ceux qui sont dans les sphères du pouvoir. En matière d'écriture, il a innové en n'ayant pas recours au récit linéaire, mais complexe. Qu'on en juge par la technique de composition à laquelle il a recours pour délivrer son message.

Rappelons qu'il existe plusieurs formes de compositions parmi lesquelles la composition en tiroirs, la composition en abyme, la composition dramatique ou en symphonie, etc. On lira avec profit :

- Claudon, Francis – Haddad-Wothing, Karen (1992) : *Précis de littérature comparée* : Paris : Puf.
- Bakhtine, Mikhaïl (1978) ; *Esthétique et théorie du roman*. Traduit du russe par Daria Olivier ; Paris : Gallimard.

C'est la composition dramatique qu'a donc privilégié l'auteur. Elle consiste à présenter le récit de la façon suivante : après un début lent, les événements s'accroissent pour atteindre leur paroxysme, puis l'action chute. Le **suspens** devient également un élément important du récit et *L'Archer bassari* en fourmille ; ainsi, le lecteur se pose-t-il beaucoup de questions au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Ce n'est que vers la fin du récit qu'il parvient à trouver des réponses satisfaisantes aux questions qu'il n'a cessé de se poser, au fur et à mesure qu'il progresse dans sa lecture.

Au début du récit, nous voyons un archer (nous saurons plus tard qu'il s'appelle Atumbi) qui vient flécher Sérigne Ladji, présenté comme un homme riche et débauché, cependant le mobile de l'acte ne nous est pas révélé (page 8). C'est ensuite la police qui mène son enquête sur ce meurtre, mais l'archer n'est pas arrêté. La deuxième fois qu'apparaît le meurtrier c'est pour flécher Badou Traoré, le propriétaire de la Société Traoré taxis et tous Transports (page 54). La série des meurtres s'enchaîne avec la mort de Papa André Koh, Directeur du Service d'Aide aux désespérés et Président de l'organisation du Match de l'Année (page 82). Il est mystérieusement mordu par un serpent, dans un lieu où logiquement un tel reptile ne devrait pas se trouver.

A cause de la multiplication de ces meurtres non élucidés, l'angoisse commence à s'emparer de la ville. La peur devint panique lorsque l'archer surgit de nouveau pour flécher Solo Dambo, Directeur général de l'Office de Stockage des Céréales (page 108). La police ne met toujours pas la main sur l'assassin. La cinquième fois l'archer apparaît pour flécher Sanko Kamaga, le Conseiller du Ministre (page 170).

C'est lorsque le récit est depuis longtemps entamé (avant la mort de Papa André Koh) que nous apprenons par le vieux Sambou, versé dans les arts divinatoires, que l'archer vient du pays bassari (page 70). Les Bassaris dont il est question ne doivent pas être confondus avec les Bassaris ou Bassars ou Bassas qui habitent une zone montagneuse du Togo. L'auteur, qui a fait des études de journalisme au Sénégal connaît bien ce pays ainsi que les différentes ethnies qui le peuplent. Les Bassaris mis en vedette sont un groupe ethnique minoritaire qui occupe les collines du Sénégal oriental, à l'ouest de Kédougou et au sud du fleuve Gambie. Parfois certains de leurs villages ne sont accessibles qu'à pied ou en utilisant des « deux roues ». Ainsi ont-ils pu résister aux razzias esclavagistes et à l'islamisation. Mais les données spatiales dans le roman nous montrent un peuple isolé géographiquement, donc vulnérable et par dessus tout quasi ignoré de l'Etat sur le plan de l'éducation, de la santé, des infrastructures de développement. Le romancier décrit ces pistes très dures qui mènent à Oniateh (page 131).

Les personnages principaux et les étapes du récit

Les œuvres des premières générations de romanciers avaient les caractéristiques suivantes : le récit était présenté sous la forme linéaire ; les actions et les protagonistes gravitaient autour d'un personnage central, le héros ; les événements, qui sont centrés sur la vie de ce héros, débutaient parfois avec la naissance ou l'enfance de ce dernier et se déroulaient progressivement, quelquefois jusqu'à sa mort. *L'Archer bassari* est un roman polyphonique en ce sens qu'il n'y a pas un héros mais plusieurs personnages principaux qui sont tour à tour mis en vedette : Atumbi l'archer, Simon le journaliste, Sarré et Mbaye les officiers de police, à moins qu'il ne s'agisse des actants que sont la sécheresse et l'idole d'or du village d'Oniateh ?

Modibo Sounkalo Kéita a choisi aussi un ordre narratif différent. Du point de vue chronologique, l'action se serait déroulée de la manière suivante :

Etape N° 1 / Au village, la soif et le manque de nourriture déciment le monde rural. C'est un spectacle désolant que de voir des êtres humains faméliques et des bêtes squelettiques errer au milieu d'une flore rabougrie parce que le manque de pluies a fait se craqueler les sols, que le soleil est incandescent pendant que l'harmattan dessèche tout sur son passage. Le romancier en fait la description pages 135 -136. Cette scène, à la limite hallucinatoire et qui pétrifie le lecteur, est courante dans tous les pays qui se trouvent en bordure du Sahara frappé par un cycle de sécheresse.

Etape N° 2 / Le village d'Oniateh, comme des milliers d'autres villages à travers l'étendue désertique, se meurt de déshydratation et d'inanition. Les habitants, pour survivre, errent çà et là en quête de leurs pitances journalières, forcés de se nourrir de tout ce qui leur tombe sous la main. Des représentants du village sont alors désignés pour aller solliciter du gouvernement une part de l'aide en vivres envoyée par la communauté internationale. Les médias d'Etat véhiculent l'information selon laquelle les vivres envoyés au titre du don ont été distribués partout, jusque dans les hameaux les plus reculés du vaste Sahel et donc en pays bassari. Mais, les envoyés reviennent bredouilles car ceux qui sont au pouvoir se sont accaparés une partie de l'aide pour leur propre consommation ; le reste est vendu au marché noir et les sommes recueillies servent à financer leur vie de débauche puis à garnir leurs comptes en banque.

Etape N° 3 / Comme on pouvait donc s'y attendre, les autorités se montrent insensibles à l'immense détresse de leurs peuples. La veine tentative des Bassaris de récupérer ce qui leur est dû en bonne logique, accentue leur désolation. A l'instar de tous les sinistrés à travers les pays du Sahel, les habitants du village d'Oniateh comprennent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes. L'Etat (gouvernement central et élus locaux) est là pour se servir mais pas pour servir le peuple au nom de qui il s'arroge le droit de recevoir les dons.

Après conciliabule entre les anciens du village, une décision lourde de conséquence mais ultime recours est prise : aller vendre l'idole d'or, le dieu tutélaire et séculaire (page 139). La somme ainsi récoltée servirait à acheter des vivres au marché noir. Hélas (premier rebondissement), une fois arrivés en ville, les délégués envoyés du village vendent l'idole d'or mais se partagent l'argent. Pour brouiller les pistes, ils changent de noms (page 186) et

s'installent définitivement dans la capitale Kionda, aussitôt happés par les plaisirs factices. Le village qui se meurt inexorablement dépêche finalement une deuxième délégation en ville pour s'enquérir de la situation et ramener les vivres à la population qui n'en pouvait plus. Deuxième rebondissement : cette nouvelle délégation se laisse corrompre par les devanciers et ne donne plus signe de vie.

Etape N° 4 / Un témoin, émigré de longue date découvre l'ignoble supercherie qui cause tant de préjudice au village et essaie en vain de raisonner les délégués. Insensible à leur tentative de corruption, il revient au village porter la triste nouvelle aux anciens. Ceux-ci, après un rapide conciliabule, décident de punir les délégués qui ont trahi leur confiance. Ils envoient l'archer châtier les coupables.

Etape N° 5 / des rebondissements en série : l'archer accomplit scrupuleusement sa mission en fléchant les traîtres à la cause du peuple. La police tente vainement de l'arrêter.

Etape N° 6 / C'est le dénouement avec le retour de l'archer au village. Seule l'enquête menée par le journaliste Simon (détective privé) permet au lecteur de percer le mystère.

Il faut féliciter l'auteur qui a réussi à nous changer de la monotonie du récit linéaire. L'analyse structurale révèle la technique narrative qu'il a utilisée : au lieu de se dérouler successivement de l'étape N°1 à l'étape N°6, le récit de *L'Archer bassari* débute par l'étape N°5, presque à la fin.

Ce qui nous donne les étapes **N° 5, N°4, N°3, N° 2, N°1 et enfin N°6**. Cette technique, novatrice à l'époque dans le roman négro-africain francophone, « fouette » à chaque étape l'attention du lecteur. L'auteur s'est sans doute nourri à la sève du roman policier qui utilise cet ordre narratif depuis bientôt deux siècles, dans les littératures européenne et américaine. Sans remonter jusqu'à Edgar Allan Poe en 1841 on peut citer Arthur Conan Doyle qui publie en 1887 les premiers exploits de Sherlock Holmes ; Maurice Leblanc en 1904 ceux d'Arsène Lupin. Après Fantômas suivent à partir de 1920 les enquêtes policières d'Hercule Poirot puis de Miss Marple, personnages créés par Agatha Christie. En 1929 le public lecteur découvre les aventures du Commissaire Maigret de Georges Simenon et d'autres lui sont servies par les personnages de Peter Cheyney en 1936 puis en 1938 sont révélés au public les héros de James Hadley Chase, etc.

Il n'est pas à exclure qu'une grande influence ait été exercée sur Modibo Sounkalo Kéita par Chester Himes qui prouve que le crime n'a pas de race ni de classe sociale et que le sang coule aussi chez ses frères dans le Harlem noir. L'auteur de *L'Archer bassari*, de son côté, dévoile les larmes et le sang que les dirigeants africains font couler au sein de leurs peuples.

Ainsi, le choix du roman policier par l'auteur s'explique aisément par le fait que cette technique a été utilisée par les grands noms que nous venons de citer pour dénoncer les crimes, aussi bien les crimes de sang que les crimes économiques. Dans le cas des détournements de l'aide aux sinistrés de la sécheresse dans le Sahel, il y a eu assurément crimes économiques : il s'agit de vols à grande échelle que la loi définit comme étant l'« accaparement frauduleux des biens d'autrui ». Tous ceux qui ont trempé dans ces crimes savaient que l'aide était destinée aux nécessiteux. A cela se sont greffés des crimes de sang

parce que des innocents sont morts de soif et de faim par milliers et les autorités gouvernementales devraient être citées comme coupables de non assistance à personnes en danger.

Les crimes économiques et les crimes de sang commis par les dirigeants africains sont toujours couverts par une impunité totale et le romancier s'en est plaint dans l'interview accordée à Maryse Condé. Malheureusement en Afrique, les décisions de justice se heurtent à des décisions politiques. Jean Paul Alata par exemple, dans *Prison d'Afrique*, est de ceux qui ont dénoncé les assassinats politiques en masse. [Alata, Jean-Paul (1976) ; *Prison d'Afrique* ; Paris : Fayard]. Alata a dévoilé l'horreur de ce qui se passait dans la Guinée de Sékou Touré, dictature sanglante que la fumeuse OUA n'a jamais condamné. De leur côté, certains auteurs ont cloué au pilori les responsables de crimes économiques. Parmi les ouvrages les plus lus en Afrique francophone citons *L'Argent noir* [Péan, Pierre (1998) *L'Argent noir* ; corruption et sous-développement ; Paris : Fayard]. Pierre Péan s'est élève contre les agissements scandaleux d'un prétendu Crésus que l'on devrait plutôt désigner par Ali Baba et les quarante années de pillage de son pays. La corruption, pratiquée jusqu'au sommet de l'Etat, a plombé le développement de ce pays pourtant très riche en ressources naturelles.

Modibo Sounkalo Kéita a élevé une vive protestation contre le détournement de l'aide alimentaire dans des villes et surtout dans des villages ravagés par la famine. Il a assimilé à des crimes économiques toutes les catégories de vols à grande échelle qui sont régulièrement commis, depuis les indépendances des pays africains. Selon l'auteur, ces crimes économiques égalent par leur préjudice les crimes de sang. Les deux catégories de délits ne sont jamais élucidés, jamais instruits en justice, jamais punis parce que commis par ceux-là mêmes qui détiennent à la fois le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire.

Ce catastrophisme et ce pessimisme (sentiment d'horizons bouchés) sont largement partagés par beaucoup d'autres romanciers. Des accusations de bilan chaotique dans la gestion des pays du Sahel se retrouvent chronologiquement sous la plume de Cheik Aliou Ndao, Mandé Alpha Diarra et Cheikh C. Sow.

- Ndao, Cheik Aliou. (1979) ; *Le Marabout de la sécheresse* ; Dakar : NEA.
- Diarra, Mandé Alpha (1981) ; *Sahel, sanglante sécheresse* ; Paris : Présence africaine.
- Sow, Cheikh C. (1983) ; *Cycle de sécheresse* ; Paris : Hatier.

Cycle de sécheresse est un recueil de nouvelles. Dans la nouvelle du même nom, Cheikh Sow trouve les mots justes pour nous parler du spectacle de désolation que présente la sécheresse et affirme : « J'ai même entendu pleurer des bœufs ». Il qualifie aussi d'indigne l'enrichissement monstrueux auquel se livrent les hommes au pouvoir, dans l'immense étendue du Sahel. Bien avant lui c'est Cheik Aliou Ndao qui, dans *Le Marabout de la sécheresse*, a fustigé l'escroquerie à laquelle s'adonnent certaines personnes mal intentionnées qui exploitent la religion à des fins bassement matérialistes, dans les moments de détresse généralisée. Quant à Mandé Alpha Diarra, dans *Sahel, sanglante sécheresse*, il a accentué notre sentiment de révolte par la description qu'il fait de la sécheresse qui frappe surtout le petit peuple du Sahel. Il n'a pas hésité à recourir au fantastique lorsqu'il a évoqué une possible nécrophagie à laquelle se livreraient les affamés pour survivre. Il a réussi ainsi à

provoquer notre écoëurement devant le spectacle de ceux qui vont jusqu'à dévorer la chair humaine pour échapper à la terrifiante famine qui les anéantit. Le récit atteint la dimension épique lorsque l'auteur fait se soulever le peuple dans le pays profond. Au commencement, les révoltés sont un petit noyau qui s'attaque aux biens mal acquis des personnalités qui incarnent le pouvoir local. Après avoir saccagé les biens de ceux qui briment et affament le monde rural les révoltés se préparent à aller à l'assaut de la capitale pour faire subir le même sort au pouvoir central dont les membres s'engraissent comme des rapaces.

L'analyse structurale du récit

L'analyse structurale ou le temps de la narration permet de diviser le récit en deux parties.

La première partie, la plus longue apparemment, narre la mort mystérieuse des victimes et l'enquête policière menée pour élucider les meurtres, mais qui n'aboutit pas. Cette partie s'étend sur douze chapitres totalisant cent une(101) pages. Quant à la deuxième partie, elle s'étend sur dix chapitres, soit quatre-vingt-sept (87) pages et couvre l'enquête menée par le journaliste Simon auprès des anciens du village d'Oniateh. Ce qui donne au total :

Partie I = douze chapitres s'étendant sur 101 pages

Partie II = dix chapitres s'étendant sur 87 pages

La première partie où le temps s'écoule lentement suggère l'inquiétude grandissante qui s'empare de la capitale, notamment Kionda, le quartier des nantis. L'inquiétude est palpable à maints détails, tel la pression psychologique qui pèse sur les épaules du Commissaire de police chargé de l'enquête. Il est harcelé à plusieurs reprises par sa hiérarchie supérieure qui menace de le muter si son enquête ne progressait pas rapidement. Il est envoyé en brousse.

En revanche, dans la deuxième partie du récit, le temps s'écoule plus rapidement. Cette accélération suggère la possibilité de percer l'énigme qui entoure l'archer et la mission qui lui a été confiée.

La technique du ralentissement est destinée à freiner la marche du temps au début du récit (meurtres, angoisse, enquête, etc.). Par contre, l'accélération du temps conduit vers le dénouement. Cette technique convient bien au roman policier et au roman d'aventures.

Cependant, rien dans le récit de Modibo Sounkalo Kéita ne permet de dater, de façon précise, les événements qu'il raconte et dont il a sûrement été un témoin privilégié. Cette volonté délibérée de l'auteur de faire un récit atemporel est sans doute intentionnelle. Qu'il s'agisse de la calamité de 1970 ; de 1971 ou du cycle qui a continué jusqu'en 1975, les mêmes causes ont produit les mêmes effets

L'étude temporelle : le temps sociologique

Les données temporelles sont un élément fondamental dans la construction du roman policier. Nous ne pourrions malheureusement pas passer en revue toute l'étude du temps : le temps sociologique, le temps de la narration, le temps de l'écriture, etc. Nous nous limiterons au premier qui rythme le déroulement des événements, leur ralentissement ou leur accélération, Son analyse permet d'avoir une idée de l'évolution des mœurs, c'est-à-dire la

mentalité des gens, dans la société au sein de laquelle se déroule le récit. On notera entre autres que l'auteur y parle librement du sexe, dans une société sahélienne autrefois pleine de pudeur. Il ne s'agit pas forcément de l'«effet de mode» que certains lecteurs aiment à savourer dans les romans policiers européens, comme ceux de Cheyney (Bond) ou de Chase (SAS).

Si l'auteur de *L'Archer bassari* en parle, c'est pour une toute autre raison. L'auteur s'arrête sur la description de la prostituée Kandimi, lors de l'enquête policière qui a suivi le meurtre d'un dignitaire fléché. Son interrogatoire a été confié à une femme policier qui la soumet à une fouille rigoureuse. Lorsque l'agent s'apprêtait à la palper, elle a déclaré :

- « *Comment cacher un demi-million ici (elle désigne son sexe du doigt) et en même temps se déplacer normalement ?* » (page 14).

Il en est de même de la relation entre le journaliste Simon et sa fiancée, lorsqu'il s'apprêtait à aller à Oniateh pour mener son enquête. Le même journaliste a eu des relations sexuelles avec Emangi., une jeune fille du village d'Oniateh Nouveau.

« *Ici le sexe n'est pas un tabou. C'était même un sujet gai* » observa Simon le journaliste.

Cette relative liberté sexuelle tranche avec la pudeur et l'éducation très religieuse des habitants du Sahel. Ces musulmans font plus de quatre-vingts pour cent des populations de la région. « Le vagabondage sexuel » comme le dit une chanson bien connue, est le résultat de l'extrême pauvreté dans laquelle vivent les habitants des zones rurales. L'auteur en parle ainsi avec une relative aisance. Il est vrai que les mœurs se relâchent au fur et à mesure que les ventres se vident.

Un autre détail important se trouve dans la suggestion du romancier qui parle de résolutions jamais appliquées ; avec des mots à peine voilés, il dénonce le peu de générosité de la communauté internationale et la cupidité des dirigeants africains. Son message d'espoir est que les populations ne baissent pas les bras, mais se prennent en charge. Selon lui, les populations du Sahel qui sont accoutumés au cycle de sécheresse, devraient se convaincre qu'ils ne peuvent compter d'abord que sur eux-mêmes. Ils devraient s'organiser en conséquence pour faire face à la catastrophe qui les touche. L'auteur cite l'exemple de certains villages qui tentent de mobiliser les maigres ressources dont ils disposent pour pouvoir pallier au plus pressé. Ils se sont convaincus que les autorités (même locales, donc les plus proches d'eux) ne feront rien pour eux.

Le romancier cite le cas des habitants de certains villages qui se sont mobilisés, qui ont cotisé et sont parvenus à acheter une motopompe à bras. Ceux du village d'Oniateh sont allés plus loin dans les sacrifices à consentir pour s'en sortir : ils ont décidé, la mort dans l'âme, de vendre l'idole d'or du village, le dieu tutélaire et sans doute plusieurs fois centenaire. Après les conciliabules des anciens du village, c'est la solution qui s'est dégagée et qui a été appliquée.

II / La critique des mœurs politiques

Le Sahel devenu un mouroir

Le continent africain détient le triste record mondial en matière de violation des droits de l'homme : dictatures civiles et militaires avec leurs lots de tortures, de morts et surtout le flot sans cesse croissant des déplacés, des réfugiés, des exilés. Ajoutez-y la sécheresse et la famine, phénomènes maitrisables et jamais sérieusement combattus. Ce spectacle désolant est d'une telle ampleur qu'il ne se rencontre sur aucun autre continent : c'est contre tout cela que Modibo Sounkalo Keita a voulu témoigner, en observateur privilégié : son métier de journaliste lui a permis de sillonner de nombreuses régions du Sahel, les centres urbains mais surtout les zones rurales qui ont subi les vagues de sécheresse de 1970 à 1975.

L'auteur fut un témoin direct mais impuissant de la catastrophe humanitaire qu'il dénonce vigoureusement, en tant que ressortissant d'un pays du Sahel et de surcroît journaliste travaillant dans le monde rural. Pour donner plus de crédibilité à sa fustigation, l'auteur a aussi voulu prendre ses distances en se démarquant de toute prise de position politique. Cela expliquerait alors le choix de son nom de plume : il a ajouté le prénom Sounkalo sans doute pour ne pas être confondu avec un autre Modibo, dont le règne n'a pas laissé que de bons souvenirs aux Maliens en matière d'éducation et de santé. Son régime a montré sa carence (ou son incapacité) en matière d'approvisionnement en vivres pour les couches vulnérables de la population. La sanglante dictature militaire de 1968 à 1994 qui a suivi, n'a pas bénéficié non plus au monde rural.

Les dirigeants politiques de son pays ne sont pas les seuls en cause. Ceux de la quasi totalité des pays du Sahel ont bouché leurs oreilles aux sourds gémissements des populations surprises par l'ampleur du sinistre dont les conséquences les ont profondément meurtris. Ces politiciens ont aussi fermé leurs yeux sur les spectacles hallucinatoires : les squelettes d'êtres humains jonchant le sol à côté des carcasses des troupeaux rachitiques, le tout dans un décor cauchemardesque.

Les médias nationaux et étrangers se sont mobilisés pour alerter l'opinion publique internationale. C'est ce que Modibo Sounkalo Kéita a confié à Maryse Condé :

- « *En 1970-71, je travaillais à Radio Mali comme réalisateur dans la section animation rurale...Déjà à cette époque, la sécheresse était telle qu'on avait vu les premiers morts. L'administrateur que j'ai rencontré dans un petit village du centre du Mali m'a dit : « Vous avez entendu parler de deux morts de faim, mais n'en dites rien. Vous allez semez la panique »* (Africa, 1985 : 51).

Ce calcul politicien et machiavélique n'était destiné à autre chose qu'à soigner l'image de marque des responsables (plutôt des irresponsables) de la contrée frappée de stupeur.

Ce qui est révoltant, c'est la suite de leur conduite ignominieuse : les responsables nationaux, tout naturellement imités par ceux qui se trouvent au niveau local, n'ont pas été mortifiés par le drame. Ils ont plutôt senti tout de suite l'opportunité qu'ils pouvaient tirer de la situation : ils ont profité de l'occasion des secours internationaux pour édifier des fortunes en revendant au prix fort les sacs de céréales, les cartons de lait, les bidons d'huile, etc. Tout le monde se souvient au Mali des exemples que l'opinion publique a fini par appeler « **les châteaux de la sécheresse** ». Ces termes ont servi à désigner la fortune scandaleuse de dirigeants au plus haut niveau de l'Etat qui, avant les faits incriminés, ne possédaient que le strict minimum pour vivre. Après le déclenchement de la sécheresse et dès que l'aide internationale a commencé à être livrée entre les mains de l'Etat, ces responsables à la

conscience trouble ont, en très peu de temps, amassé des fortunes colossales. L'auteur y fait allusion dans son roman (pages 49-50)

Le réalisme dans le témoignage du drame humain

L'auteur de *L'Archer bassari* a dénoncé une série de faits corroborés par d'autres auteurs. Leurs témoignages recourent parfaitement la réalité sur le terrain :

- 1) Kéita fait une longue description de la sécheresse et de ses conséquences. Il illustre parfaitement bien la situation qui a prévalu dans les pays du Sahel happés par le cycle dévastateur de la désertification. Le lecteur est aussi ému par la narration qu'il fait de la lente agonie des populations rurales qui ont vu leurs greniers se vider totalement tandis que leurs bétails étaient décimés. A l'épidémie se conjugait l'épizootie.
- 2) des secours (vivres et argent) ont effectivement été envoyés massivement au titre de l'aide d'urgence dans les cas de catastrophes : en plus du gouvernement américain et de l'Union européenne, des ONG se sont mobilisées, de même que des individualités voulant garder l'anonymat, sans oublier les groupes d'artistes chanteurs, musiciens, cinéastes, etc. qui se sont spontanément mobilisés pour la bonne cause (cf. la coalition mondiale des musiciens dans la campagne pour l'Ethiopie « We are the World »).
- 3) les changements de noms effectués par la première et la seconde délégation envoyées du village d'Oniateh, symbolisent la mue spectaculaire qu'opèrent les dirigeants africains (à quelque niveau qu'ils soient) aussitôt qu'ils sont élus. L'auteur s'appuie par une citation :

« Saint Basile Césarée a bien raison lorsqu'il dit : « Que le peuple accorde à quelqu'un une dignité, qu'il lui confie l'honneur d'une présidence quelconque, surtout s'il s'agit d'un poste important ; et le voilà qui s' imagine dépasser la nature humaine, se croit porté aux nues et ne considère plus ses semblables que comme l'escabeau de sa grandeur » (page 5).

En effet, la plupart des leaders africains, une fois qu'ils accèdent au pouvoir, se dépêchent de renier leurs engagements et ne se soucient plus de servir le peuple qui les a élus. Qu'il s'agisse des régimes civils ou militaires, le bilan d'un demi-siècle d'indépendance montre que tous les dirigeants africains ont trahi la cause des communautés qui les ont préalablement investis de leur confiance, à l'instar des délégués-traitres du village d'Oniateh. La dictature, la corruption, la mal gouvernance généralisées ont valu à Axelle Kabou ce cri du cœur [Kabou Kabou : (1990) ; *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris : L'harmattan]. Le même constat amer est fait par Stephen Smith [Smith, Stephen (2003) ; *Négrologie Pourquoi l'Afrique meurt* ; Paris Calmann-Lévy].

- 4) les détournements sont opérés par les personnalités politiques se situant au plus niveau de l'Etat. Ils sont imités par les élus locaux, constituant ainsi la pyramide du pouvoir prédateur. Ces faits sont corroborés dans le récit par l'invective de Daniel, le fils de Dombo qui avait donné un festin à ses complices. Daniel surgit au milieu de l'orgie et les tance :

- *«Vous êtes contents de manger le peuple. Ces montons que vous dévorez comme des rapaces... avec quel argent ont-ils été payés ? C'est de l'argent volé» (pages 96/ 97).*

A l'évidence, la gestion calamiteuse des pays africains révèle que tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir se muent en dirigeants corrupteurs et corrompus. L'action criminelle que constitue le détournement de l'aide alimentaire a été largement pratiquée depuis les bords de l'Atlantique jusqu'à ceux de l'océan Indien : Gambie, Guinée-Bissau, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Nord Nigeria et Nord Cameroun, Tchad, Soudan, Ethiopie, Somalie, Djibouti, Erythrée. Tous ces pays, qu'ils soient dirigés par des régimes civils ou militaires, se sont montrés des Etats prévaricateurs. Dans cette curée, les hommes en uniformes, ayant renié leur parole d'officiers, sont devenus aussi malhonnêtes que les civils. Ils cherchent tous à s'éterniser au pouvoir en foulant au pied la constitution (démocratie et alternance au pouvoir) et certains autocrates sont soupçonnés de vouloir transmettre le flambeau à leurs descendances, transformant leur règne en dictature familiale.

Le réchauffement climatique : bilan et perspectives

La plus grande menace qui pèse sur les pays du Sahel est apparemment la sécheresse, accentuée par le réchauffement climatique. Les émissions de gaz à effets de serre, les pollutions de toutes sortes (fluviale, maritime, atmosphérique, etc.) sont les faits des industries qui se trouvent presque exclusivement dans l'hémisphère Nord. Pourtant, ces phénomènes sont responsables de la détérioration de notre cadre de vie et constituent la menace d'extermination la plus sérieuse contre l'espèce humaine. Ce péril se concrétise en Afrique au sud du Sahara tantôt par la raréfaction des pluies, tantôt par leur densité dévastatrice ainsi que par l'excessif réchauffement climatique qui provoque l'avancée inexorable du désert.

La calamité qui persiste, pousse les populations nomades du désert, de plus en plus affamées, à se déplacer vers le Sud qui se vide concomitamment. A la réflexion, le réchauffement climatique a pour conséquence majeure d'entraîner les jeunes d'Afrique de l'ouest vers ce qu'ils croient être l'unique solution qui leur reste : l'aventure européenne. Ceux qui prennent d'assaut les pirogues de fortune, ressemblent à de malheureuses cigales venant crier famine et mourir aux portes de l'avaricieuse fourmi nommée Europe ! Quant à la communauté internationale, les sommets de Kyoto et de Copenhague ont montré ses limites ou ses faiblesses : elle est pilotée par les puissances économiques responsables à plus de 90% du réchauffement climatique. Qu'attendre de ces structures avaricieuses, plus promptes à promettre qu'à donner : les cas du Rwanda, de la Palestine, les pays d'Asie ravagés par le « tsunami », du Darfour, etc. sont là pour le prouver. Qu'escompter de nos dirigeants africains, plus enclins à faire des discours vaseux et à piller qu'à élaborer de véritables projets de développement ?

Conclusion

Modibo Sounkalo Kéita a été un pionnier dans la littérature négro-africaine francophone en y introduisant, dans les années 1980, le roman policier. Ce genre, qui existe dans la littérature européenne depuis près de deux siècles, a fait une timide entrée dans celle de l'Afrique francophone il y a seulement deux décennies. Ses caractéristiques fondamentales sont le suspens et les rebondissements. Comme l'auteur de *L'Archer bassari*, tous ceux qui ont choisi cette technique narrative savent qu'elle convient bien à la relation des événements

dramatiques et qu'elle sert généralement à la dénonciation des crimes économiques et des crimes de sang. Si Kéita et d'autres romanciers fustigent ces agissements coupables, c'est parce qu'ils sont érigés en matière de programme de gouvernement par les dirigeants de l'Afrique indépendante.

Selon l'auteur, ceux qui sont au pouvoir dans les pays du Sahel ont constaté qu'à cause du réchauffement climatique, la désertification s'accroît dans l'immense étendue au sud du Sahara, depuis les années 1970. La misère et la désolation qui ont frappé les populations sinistrées leur ont valu un élan de solidarité internationale. Mais les vivres envoyés en don au titre de l'aide humanitaire sont plus destinés à enrichir les gouvernants qu'à nourrir les gouvernés, dans les zones dénudées et désertées.

Kéita n'est pas le seul à avoir traité ce sujet. Mais, plus les témoignages se multiplieront sous la plume des romanciers plus vite les consciences seront sensibilisées.

Bibliographie

I / Œuvre étudiée

- Keita, Modibo Sounkalo (1984) ; *L'Archer bassari* ; Paris : Karthala.

II / Article sur l'œuvre

- Maryse Condé « Modibo Kéita : je dénonce... » in *Africa* N° 169 – février 1985, page 51.

III / Autres romans sur la sécheresse :

- Ndao, Cheik Aliou. (1979) ; *Le Marabout de la sécheresse* ; Dakar : NEA.
- Diarra, Mandé Alpha (1981) ; *Sahel, sanglante sécheresse* ; Paris : Présence africaine.
- Sow, Cheikh C. (1983) ; *Cycle de sécheresse* ; Paris : Hatier.

IV / Ouvrages parlant de crimes économiques et de crimes de sang

- Alata, Jean-Paul (1976) ; *Prison d'Afrique* ; Paris : Fayard]
- Péan, Pierre (1998) *L'Argent noir* ; corruption et sous-développement ; Paris : Fayard.

V / Ouvrages de critiques littéraires

- Claudon, Francis – Haddad-Wothing, Karen (1992) : *Précis de littérature comparée* : Paris : Puf.
- Bakhtine, Mikhaïl (1978) ; *Esthétique et théorie du roman*. Traduit du russe par Daria Olivier ; Paris : Gallimard.